Annexe 1

Guide de candidature

Pour l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation de stations d'activités de loisirs en libre-service

Ce document est une aide pour préparer votre dossier. Pour toute question, contactez le service affaires juridiques de la commune avant de déposer votre candidature à l'adresse : affairesjuridiques@ville-publier.fr

1. Fiche de présentation du candidat

Indiquez :

- Nom de l'entreprise ou de l'association
- Nom du responsable
- Adresse
- Téléphone
- Adresse e-mail
- Numéro SIRET (si vous en avez un)
- Présentez en quelques lignes votre activité, votre expérience et quelques références

2. Note de présentation de votre projet et des activités qui seront exploitées

Expliquez simplement :

- Quelles activités souhaiteriez-vous proposer au public ? (merci de joindre des insertions des installations en place)
- Quels types d'équipements souhaitez-vous mettre à la location et de combien d'emplacements auriez-vous besoin ?
- Quels modalités d'accès au matériel prévoyez-vous pour les usagers ?
- Proposeriez-vous des services complémentaires ? Si oui lesquels ?
- Quelles mesures prévoyez-vous pour intégrer les équipements dans l'environnement naturel et maintenir les sites propres ?
- Quels moyens de communication envisagez-vous pour faire connaître votre activité ?

La liste des interrogations n'est pas exhaustive. Il appartiendra au candidat de préciser tout élément qu'il jugera pertinent. Des photos des caissons et équipements installés permettront une meilleure étude du dossier.

3. Documents administratifs à joindre

□ Extrait Kbis de moins de 6 mois (ou statuts pour une association)

□ Statuts de la société ou de l'association

□ Attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes à jour de vos cotisations sociales et fiscales

□ Business Plan comportant notamment :

- Description du projet
- Revenus et dépenses principales (estimation)
- Estimation de la fréquentation prévisionnelle

Cette liste est non exhaustive et peut être complétée par tout document que vous jugerez utile.